



**PREAVIS N°34/2024
de la Municipalité au Conseil communal
relatif à une demande de crédit pour
l'aménagement d'une place de rencontre
et de convivialité aux abords de
l'étang du Grand-Cercllet**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

Les abords de l'étang du Grand-Cercllet représentent un espace naturel, méritant d'être mis en valeur et aménagé pour le bénéfice des citoyens. Ce lieu pourrait devenir un espace de rencontre et de repos tout en préservant son caractère naturellement diversifié et sa biodiversité. La commission de gestion, dans ses deux derniers rapports, a d'ailleurs exprimé le souhait de continuer les réflexions concernant les aménagements de l'étang du Grand Cercllet. C'est dans cet esprit que la Municipalité soumet ce préavis, proposant de transformer cet espace en une zone dédiée au sport, aux loisirs, à la détente et, avant tout, à la convivialité.

OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis sollicite un crédit d'investissement de CHF 137 750 pour l'aménagement d'une place de rencontre et de convivialité aux abords de l'étang du Grand-Cercllet.

Cf plan de la parcelle en annexe 1

DETAILS DU PROJET

La Municipalité a mandaté la société Real Sport pour la réalisation des plans ainsi que l'estimation des coûts du projet. Dans la proposition retenue, il a été décidé d'aménager une seule zone spécifique autour de l'étang afin de préserver le reste des espaces naturels, favorisant ainsi le respect de la biodiversité. Ces zones seront entretenues par notre service de voirie afin de conserver un aspect à la fois attrayant et respectueux de la nature.

Pour répondre aux besoins du plus grand nombre, cet espace proposera diverses fonctions :

Rencontre et convivialité : Des tables de pique-nique, un barbecue et un abri seront installés pour favoriser les moments de partage et de convivialité entre les visiteurs.

Sport et loisirs : Deux terrains de pétanque seront aménagés, ainsi que du mobilier de fitness urbain au design naturel pour une meilleure intégration dans le paysage.

Détente : Du mobilier de détente sera installé face à l'étang, offrant un espace propice à la relaxation.

Ces aménagements visent à créer un espace de vie harmonieux, permettant à chacun de profiter des différentes activités tout en respectant et préservant l'environnement naturel de l'étang.

Cf plan d'aménagement en annexe 2



COUTS DU PROJET

Les coûts du projet ont été estimés par le bureau d'études de Real Sport et sont présentés ci-dessous. Si le préavis est accepté, un travail d'appels d'offres sera effectué conformément aux règles en vigueur sur les marchés publics. Les coûts pourraient alors être optimisés lors de ce travail.

CFC	LIBELLE	MONTANT	%
	TRAVAUX PRELIMINAIRES : installation chantier, fondations...	28'411	22.3
	CONSTRUCTIONS : bordures, socles pour engins...	11'794	9.2
	REVETEMENTS SOLS : graviers	3'227.50	2.5
	EQUIPEMENTS MOBILIER et JEUX : appareils fitness, place pour pétanque, bains de soleil	38'573	30.3
	EQUIPEMENTS DIVERS : tables, bancs, pergola...	25'000	27.5
	ENSEMENCEMENT ET PLANTATIONS	4'422.50	3.5
	DIVERS ET IMPREVUS	6'000	4.7
	TOTAL HT	117'428	100
	TVA 8.1%	9'511.66	
	TOTAL TTC arrondi	126'940	

PLANNING

En cas d'acceptation par le Conseil communal, le projet sera soumis à une enquête publique au cours de l'automne. Selon les éventuelles oppositions, les travaux pourront débuter au début de l'année 2025, en fonction des conditions météorologiques. L'objectif est de finaliser et de mettre à disposition cette nouvelle place de rencontre avant l'été, permettant ainsi aux habitants de profiter pleinement de cet espace revivifié durant les beaux jours.



CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 34/2024 de la Municipalité au Conseil communal relatif à une demande de crédit pour l'aménagement d'une place de rencontre et de convivialité aux abords de l'étang du Grand-Cercllet ;
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 126'940 TTC pour financer le projet ;
 2. de financer ces travaux par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.
 3. de prélever un montant de
CHF 50'000.00 sur le fond de réserve 9282.27 « Qualité de vie » ;
CHF 76'940.00 sur le fond de réserve 9282.3 « Travaux » ;

Adopté en séance de Municipalité le mardi 10 septembre 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

la Secrétaire municipale

A. Tulot



R. Duronio

Annexes :

- 1- Plan de situation de la parcelle
- 2- Proposition de plan d'aménagement

Délégués de la Municipalité : Aurélie Tulot, Syndique, Thierry Blanc, Municipal.



COMMUNE DE ROCHE

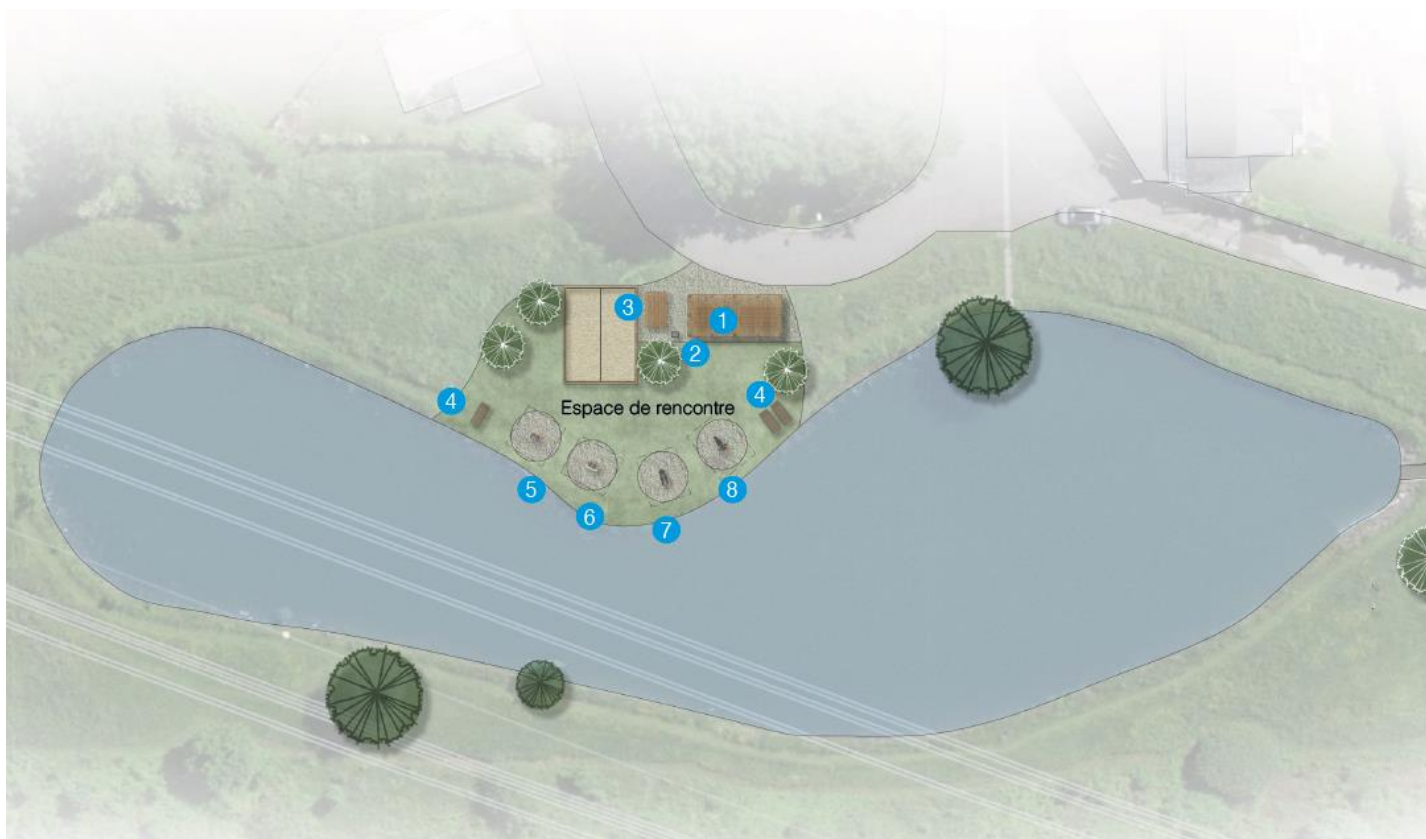
ANNEXE 1



Plan de situation Etang du Grand Cerclet parcelle 169



ANNEXE 2



Proposition d'aménagement Etang du Grand Cerclet
Photos d'illustration des différents éléments d'aménagement



1 Pergola



2 Grill



3 Piste de pétanque



4 Mobilier de détente



5 Kneeraise



6 WaveWalk



7 CrossFit



8 RowFit